



L'HÉTAIRIE

Le combat des idées à gauche

**N'Famoussa
BAGAYOKO**

*Économiste, Professeur à
CFP-Stat (Bamako)*

**Yamoudou
TRAORE**

*Ingénieur de la Statistique
à la direction générale des
Domaines de l'État*

Élection présidentielle malienne : 4 propositions d'action face au défi économique et démographique

En 2012, le Mali a connu l'une des plus graves crises de son histoire, débutée par une rébellion touarègue qui s'est muée en guerre à la suite de l'intervention des djihadistes. Depuis, le pays a entamé un processus de sortie de crise et de normalisation avec les élections présidentielle et législatives de 2013 puis la signature d'un accord de paix global durement négocié à Alger et finalement signé en mai-juin 2015 à Bamako. Toutefois, le pays reste confronté à de nombreux défis, dont celui de la stabilité et de l'unité nationale dans le processus actuel de paix et de réconciliation.

L'organisation et la tenue d'une élection présidentielle - libre et transparente - dont la date a été fixée au 29 juillet 2018, apparaît comme le défi le plus urgent à relever. En effet, elle conditionne la capacité pour le pays d'avancer vers une paix durable et une véritable réconciliation afin de se consacrer pleinement aux problèmes - finalement plus classiques - de développement économique.

Cette élection mettra aux prises vingt-quatre candidats¹, parmi lesquels le président sortant Ibrahim Boubacar Keita ainsi que le chef de l'opposition et ancien président de la commission de l'UEMOA² Soumaïla Cissé. Tous deux font figure de favoris. Cependant, la campagne a permis de faire émerger quelques challengers sérieux à l'instar de l'astrophysicien de la Nasa et ancien Premier ministre (sous la transition, en 2012) Cheick Modibo Diarra, mais également Oumar Mariko (déjà candidat malheureux à trois reprises), l'ex-premier ministre Modibo Sidibé ou encore l'ancien fonctionnaire international Hamadoun Touré.

Depuis son lancement le samedi 7 juillet, la campagne officielle a démontré une certaine appétence de l'opinion publique malienne pour cette échéance, notamment si l'on considère les foules mobilisées lors des meetings des principaux candidats. Et, à l'approche de l'échéance, trois faits saillants semblent émerger de cette campagne :

¹ Pour rappel, la liste des candidats se compose comme suit : 1. Ibrahim Boubacar KEITA, président sortant ; 2. Aliou DIALLO ; 3. Choguel Kokalla MAÏGA ; 4. Harouna SANKARE ; 5. Housseini Amion GUINDO ; 6. Mamadou Oumar SIDIBE ; 7. Soumaïla Cisse ; 8. Dramane DEMBELE ; 9. Moussa Sinko COULIBALY ; 10. Cheick Mohamed Abdoulaye Souad dit Modibo DIARRA ; 11. Niankoro Yeah SAMAKE ; 12. Modibo KONE ; 13. Daba DIAWARA ; 14. Mamadou DIARRA ; 15. Mohamed Ali BATHILY ; 16. Mamadou TRAORE ; 17. Modibo SIDIBE ; 18. Hamadoun TOURE ; 19. Modibo KADJOKE ; 20. Adama KANE ; 21. Kalfa SANOGO ; 22. Djénéba N'DIAYE ; 23. Oumar MARIKO ; 24. Mountaga TALL.

² Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine, elle regroupe le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

- Un grand nombre de Maliens, de l'intérieur comme de l'extérieur, et de tous horizons, ne doute plus qu'un vaste changement est nécessaire. De fait, au regard des immenses enjeux et défis, l'élection présidentielle du 29 juillet 2018 s'annonce comme l'élection de la dernière chance. Pourtant, l'électorat malien, dans son ensemble, n'accorde pas sa confiance à ceux qui animent aujourd'hui la scène politique. Il fait le constat que la grande majorité des engagements électoraux n'est pas tenue et que **les considérations électorales de court terme prévalent sur la mise en œuvre de politiques structurelles de plus long terme**. De plus, la fraude constitue presque un sport national, faute d'une culture démocratique suffisamment établie, à l'image de beaucoup d'autres États du continent.

- Les réalités socioéconomiques ainsi que **les principaux enjeux et défis structurels du développement** (comme la pauvreté, l'inégalité, le développement humain, etc.) **ne varient pas avec ou selon les candidats** : ces grands enjeux sont bien connus et font l'objet d'un consensus assez large entre les vingt-quatre candidats à cette élection présidentielle.

- Les électeurs cherchent à être éclairés sur leur choix à venir, en confrontant les parcours des candidats et leurs projets de société. **Ce n'est plus la personnalité du candidat qui est mise en avant**, comme on le constatait jadis. Notamment, les candidats essaient de capter l'attention des jeunes, électorat important au Mali qui est soumis à un déluge d'informations et semble indécis. Tous les ingrédients d'une bulle, au sens économique du terme (abondance de l'information et des canaux de communication), sont donc réunis et le véritable risque réside dans ce que, au final, la forme l'emporte sur le contenu politique du message. **Or, le président élu aura l'immense tâche de pérenniser un développement économique et social qui devra, enfin, profiter au plus grand nombre.**

L'électorat malien, dans son ensemble, ne fait pas confiance à ceux qui animent aujourd'hui la scène politique. De plus, la fraude constitue presque un sport national, faute d'une culture démocratique suffisamment établie, à l'image de beaucoup d'autres États du continent.

Les défis du développement économique et social au Mali

Une économie marquée par la prévalence de l'agriculture

Il faut rappeler que **le Mali est l'un des pays les plus vastes d'Afrique de l'Ouest** (1.204 millions de km², dont la moitié située en zone sahélienne), mais également l'un des plus pauvres selon la classification de l'ONU. Car ses conditions climatiques et géographiques sont difficiles et le pays

souffre de sécheresse, liée à une pluviométrie faible sur la plus grande partie de son territoire. Cependant, **le Sud du pays s'avère mieux loti** puisqu'irrigué par le fleuve Niger et bénéficiant d'une pluviométrie plus élevée, favorable à la production agricole. Cela n'est d'ailleurs pas sans lien avec les volontés séparatistes exprimées par les groupes rebelles du Nord et du Centre du pays.

Les principales sources de revenus du pays proviennent de l'exploitation de l'or, du coton, de l'agriculture (maïs, mil, sorgho, riz et pommes de terre) ainsi que de l'élevage. Dans le détail, l'agriculture est un secteur essentiel, base du revenu pour environ 80% de la population. En particulier, mil, sorgho et fonio constituent 75% de la production vivrière tandis que les autres cultures dépendent davantage de la pluviométrie et de la fluctuation des prix. L'activité cotonnière est cependant la source de revenus la plus importante pour les familles paysannes.

Dans ces conditions, puisque d'un point de vue macro-économique, l'économie malienne est fortement dépendante du secteur primaire et tertiaire (lesquels représentent 75% du PIB¹), la croissance économique inclusive (*i.e.* pour l'ensemble des populations) et durable du pays passe indubitablement par le développement du secteur agricole. Autrement dit, employer plus de personnes dans ce secteur aurait plus d'impact sur l'ensemble des richesses créées par le pays. Il s'agit, en outre, de gérer les conséquences sur l'économie et la société d'un doublement de la population d'ici quelques décennies. Car l'autre défi majeur pour le Mali est celui de sa croissance démographique.

Le défi démographique

De 1998 à 2009 (intervalle entre deux recensements), la population du pays est passée de 9,8 à 14,5 millions d'habitants et le phénomène s'amplifie. Le taux de croissance annuel moyen de la population est quant à lui passé de 2,2% en 1998 à 3,6% en 2009.

Or, le Mali pourrait récolter les fruits d'un « dividende démographique » - lequel n'est pas automatique - s'il améliore son environnement institutionnel. Pour mémoire, le dividende démographique correspond à la croissance économique potentielle liée à l'évolution de la pyramide des âges d'une population, principalement lorsque la proportion de la population active (15 à 64 ans) est supérieure à celle des personnes n'étant pas ou plus en âge de travailler. Ainsi, le dividende démographique correspond-il à un phénomène de hausse de la productivité économique qui se produit lorsque le ratio de la population active par rapport au nombre de personnes à charge s'accroît.

Dans la mesure où l'économie malienne est fortement dépendante du secteur primaire et tertiaire (75% du PIB), la croissance économique inclusive et durable du pays passe indubitablement par le développement du secteur agricole

¹ Secteur primaire 38,3 % ; secteur secondaire 16,4% ; secteur tertiaire 36,7% ; taxes indirectes (moins subventions) 8,5%.

Les données disponibles issues du recensement de 2009 montrent que la structure par âge de la population reste caractérisée par son extrême jeunesse :

- L'âge médian est de 17,7 ans et l'âge moyen est de 20 ans pour l'ensemble du pays.
- La population ayant moins de 15 ans représente 46,6% de la population totale.
- La proportion des personnes âgées (65 ans et plus) s'avère faible, à 3,2%.

Par conséquent, le rapport de dépendance de la société malienne est de 102,8 %, c'est-à-dire que l'on compte 102,8 personnes inactives pour 100 personnes actives. Le maintien de cette tendance pose nombre de problèmes sur le plan social, notamment en matière de scolarisation, de santé et d'emploi, quand on sait par ailleurs qu'à cause du chômage, toutes les personnes d'âge actif ne sont pas occupées. A ce titre, selon les données du RGPH² de 2009, le taux brut³ d'activité de la population âgée de 15 ans et plus est estimé à 73,3% et le taux net⁴ à 57,2%.

Les problèmes économiques des jeunes maliens sont donc majeurs. Pourtant cette jeunesse nombreuse représente une main-d'œuvre importante sur laquelle il convient d'investir pour bénéficier du dividende démographique. La prise en compte de ses besoins socio-économiques, plus précisément dans le domaine de l'éducation et en termes d'aspirations à l'emploi, constituent d'immenses défis en termes de politiques publiques et de développement économique.

Les problèmes économiques des jeunes maliens sont majeurs. Pourtant cette jeunesse nombreuse représente une main-d'œuvre importante sur laquelle il convient d'investir pour bénéficier du dividende démographique.

Une pauvreté et des inégalités qui demeurent importantes

La Banque mondiale affirme depuis de nombreuses années que la pauvreté a des « *dimensions multiples* » et qu'elle est « *la résultante de processus économiques, politiques et sociaux interagissant entre eux dans des sens qui exacerbent l'état d'indigence dans lequel vivent les personnes pauvres*⁵ ». Or, le Mali illustre parfaitement cette considération.

Selon le rapport du CREDD⁶ (Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable), l'incidence de la pauvreté (qui se définit par la proportion de la population dont le niveau de dépenses est inférieur au seuil de pauvreté) est de 44,9 % en 2017 contre 46,8 % en 2016 soit

² Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH).

³ Le taux d'activité est le rapport entre l'ensemble de la population active et la population en âge de travailler.

⁴ Le taux net est le rapport de la population active (personnes actives occupées et chômeurs) de 15 ans et plus à la population totale du même âge.

⁵ Banque mondiale, *Rapport sur le développement 2000/2001 - Combattre la pauvreté*, 2001.

⁶ Ministère de l'Économie et des Finances, 2017.

une baisse de 4,08 %. Le seuil de pauvreté a été estimé en 2017 à 178 343 francs CFA (soit 271,88 euros).

De surcroît, selon le même rapport, l'inégalité mesurée par l'indice de Gini au Mali est de 0,34 en 2017. Pour mémoire, l'indice (ou coefficient) de Gini est un indicateur synthétique d'inégalités de salaires (de revenus, de niveaux de vie...). Il varie entre 0 et 1 : il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite où tous les salaires, les revenus, les niveaux de vie... seraient égaux ; à l'autre extrême, il est équivalent à 1 dans une situation la plus inégalitaire possible, celle où tous les salaires (les revenus, les niveaux de vie...) sauf un seraient nuls. Entre 0 et 1, l'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé.

Dans le détail, l'inégalité la plus faible a été observée à Tombouctou (0,23), suivie par Gao (0,24). A l'inverse, les régions de Sikasso et Ségou observent les indices de Gini les plus élevés (0,30). L'analyse spatiale montre que l'inégalité dans les autres villes est la plus élevée (0,31).

Quant à l'analyse dynamique de l'inégalité, elle reste mitigée sur la période 2001-2017. Elle est marquée par des hauts et des bas, et ne permet pas de dégager une tendance. De surcroît, de 2001 à 2009, l'indice de Gini est passé de 0,39 à 0,32 traduisant ainsi une réduction substantielle des disparités. En 2011, l'indice est passé à 0,42 pour rechuter à 0,34 en 2017, marquant la très grande variabilité du phénomène d'une année à une autre.

Mais, d'une manière générale, la crise actuelle au Mali a mis sa gouvernance et la qualité de sa stratégie de développement au banc des accusés. Sont dénoncés tour à tour la faiblesse des institutions, l'échec de la décentralisation, la corruption, l'insécurité, l'incapacité des autorités, surtout, en termes de mise en œuvre de leur vision (souvent incohérente) de l'avenir à long terme du pays et de ses habitants, le népotisme et l'impunité.

D'une manière générale, la crise actuelle au Mali, a mis sa gouvernance et la qualité de sa stratégie de développement au banc des accusés

Propositions pour répondre aux défis maliens

Face à ces difficultés et à leur récurrence, quatre pistes paraissent devoir être privilégiées, notamment dans la perspective des prochaines élections présidentielles.

Proposition n°1 : Renforcer la décentralisation et la déconcentration

Pareille action doit en effet permettre à l'État de se rapprocher des citoyens afin d'assister efficacement les collectivités territoriales dans la conception et la mise en place de leurs plans et programmes de développement, en cohérence avec les politiques publiques sectorielles.

Elle permettrait aussi d'assurer une meilleure territorialisation des politiques publiques en mettant en perspective les actions prioritaires suivantes :

- définition d'un cadre institutionnel pour la responsabilisation des acteurs locaux dans la gestion de la sécurité ;
- développement des mécanismes endogènes de gouvernance de la sécurité, de prévention et de résolution des conflits ;
- conception et mise en place des programmes d'éducation/sensibilisation à la culture de la paix et à la gouvernance de la sécurité ;
- renforcement des capacités des acteurs locaux en matière de dialogue, de négociation, de réconciliation et de cohésion sociale.

Le Mali a besoin de développer une véritable maîtrise d'ouvrage du développement local et régional, seule à même d'assurer un réel encouragement aux emplois locaux, liés ou non à l'agriculture.

Le Mali a besoin de développer une véritable maîtrise d'ouvrage du développement local et régional, seule à même d'assurer un réel encouragement aux emplois locaux, liés ou non à l'agriculture

Proposition n°2 : Mettre l'accent sur l'éducation et la formation professionnelle

Ces deux thématiques doivent préparer au mieux à l'obtention d'un emploi. Elles supposent notamment la création d'infrastructures de base liées à l'éducation sur l'ensemble du territoire national (constructions d'écoles, recrutement et formation de professeurs, etc.).

Au demeurant, cet objectif est indissociable du renforcement des infrastructures de santé, tant celles-ci constituent une condition essentielle de la réussite des élèves.

Proposition n°3 : Mettre en œuvre un véritable plan d'action en faveur des zones rurales.

Les zones rurales rassemblent encore en moyenne plus de 60% de la population et l'agriculture qui, comme évoqué, représente une part importante du PIB malien et du potentiel de développement économique du pays. Il conviendrait donc de créer des appuis spécifiques en faveur d'une agriculture plus productive, via l'acquisition de matériels et/ou de techniques nouvelles permettant de générer des gains de productivité. Cette agriculture productive doit en effet permettre à la fois de nourrir la population et de générer des revenus d'exportation.

Proposition n°4 : Forger une action gouvernementale cohérente et coordonnée dans la lutte contre la corruption

La lutte active contre la corruption contribuera, pour une large part, à la réussite des propositions précédentes. Sa mise en œuvre effective s'affirme toujours plus urgente. En effet, comment ne pas s'inquiéter face au phénomène

galopant et tentaculaire de la corruption et de la délinquance économique et financière, auquel le Mali est quotidiennement confronté ?

Chaque année au Mali, le Vérificateur Général⁷ élabore un rapport qu'il adresse au Président de la République, au Premier Ministre, au Parlement et à la Juridiction supérieure de contrôle des finances publiques. Ce rapport fait la synthèse des observations, analyses, critiques et suggestions formulées par le Vérificateur Général pendant la période de référence. Il est rendu public et publié au Journal officiel.

Couvrant quinze structures, ces vérifications mettent en exergue l'urgente nécessité de faire face au fléau de la corruption et de la délinquance économique et financière, par des actions rigoureuses pour sauvegarder, à l'échelle des ambitions indicatives des investissements gouvernementaux en ce secteur, l'avenir des générations futures.

Les faiblesses relevées concernent l'inapplication et le non-respect des textes législatifs et réglementaires, la caducité de manuels de procédures administratives, financières et comptables, la non-mobilisation des cautions, des attributions irrégulières de marchés, des dépenses non autorisées, des dépassements budgétaires, des pénalités de retard non perçues, le mauvais archivage, l'utilisation irrégulière et abusive des ressources financières, des paiements irréguliers, des attributions irrégulières de marchés, des paiements indus, le non-reversement des produits issus de la vente de dossiers d'appel d'offres, etc. D'autre part, les vérifications confirment l'attention particulière à accorder, dans la chaîne des opérations budgétaires, à la régularité et à la justification des ordres de paiement relatifs aux dépenses exécutées par les ordonnateurs.

En particulier, le rapport 2017 confirme la gravité du phénomène dans trois domaines cardinaux qui, si rien n'est fait, marqueront de manière néfaste et durable l'avenir du pays :

- le volet « développement rural » où les vérifications effectuées ont concerné deux structures d'envergure (l'Office du Niger et la Compagnie Malienne de Développement des Textiles) qui occupent une position stratégique dans l'accroissement de la productivité agricole et emploient une frange importante des jeunes du monde rural.
- la dimension « développement social » qui a concerné des structures dont la vocation est d'offrir des possibilités, ne serait-ce que basiques,

Les faiblesses relevées concernent l'inapplication et le non-respect des textes législatifs et réglementaires, la caducité de manuels de procédures administratives, financières et comptables, la non-mobilisation des cautions, des attributions irrégulières de marchés...

⁷ L'un des organes de contrôle au même titre que le Contrôle Général des Services Publics (CGSP), la cellule d'Appui aux Structures de Contrôle de l'administration (CASCA), la section des comptes de la Cour suprême, ou encore l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite (OCLEI).

en matière d'emploi des jeunes, de prestations sociales pour les travailleurs, de logements sociaux notamment au profit des plus démunis, d'encadrement éducatif et de soins de santé.

- Enfin, la dimension « développement économique et financier », volet indissociable des deux précédents, qui a été essentiellement axée au titre de l'année 2017 sur l'exécution budgétaire, particulièrement au niveau régional.

Il s'agit désormais de dépasser l'indignation pour hisser des barrières tangibles et appropriées.

Or, au sein des pays performants de l'Afrique dans le domaine de la lutte contre la corruption, le premier facteur commun tient à l'existence d'un leadership politique résolu à endiguer la corruption. En effet, bien que la plupart des pays du continent aient mis en place des lois et institutions de lutte contre la corruption, les pays les plus performants entreprennent des efforts particuliers pour en assurer la mise en œuvre.

Au sein des pays performants de l'Afrique dans le domaine de la lutte contre la corruption, le premier facteur commun tient à l'existence d'un leadership politique résolu à endiguer la corruption

*

* *

À l'aube de l'élection présidentielle du 29 juillet qui doit confirmer le retour du Mali sur la voie d'une stabilité démocratique, le pays se situe indubitablement à la croisée des chemins. Si la paix reste à confirmer et la réconciliation à construire, si les défis sécuritaires demeurent immenses, **la stabilité politique et démocratique du pays dépendra également de la capacité du pouvoir issu des élections à répondre au fléau de la corruption et du népotisme** qui caractérise la politique malienne depuis plus de vingt ans. Ce n'est qu'à cette condition que le Mali pourra retrouver le chemin du développement et répondre aux défis démographiques, économiques et sociaux qui sont les siens.

Parmi ceux-ci, le défi démographique n'est pas des moindres. Il peut cependant constituer une chance pour le pays, **si la priorité est donnée à l'éducation** et que de réels débouchés sont offerts à la jeunesse. Avoir un diplôme ne suffit pas s'il ne permet pas une insertion sur un marché du travail dynamique. Pour ce faire, **des investissements ciblés dans le secteur primaire et les zones rurales** permettraient à la fois de dynamiser le principal secteur économique du Mali, d'offrir des perspectives à une large part de la jeunesse, mais aussi de répondre aux très fortes inégalités spatiales dont souffre toujours le pays.